

**INTERVENTION DE LA DELEGATION DE MADAGASCAR A LA REUNION
INTERSESSION DES ETATS PARTIES A LA CONVENTION SUR LES ARMES A
SOUS MUNITIONS**

16-19 avril 2012 à Genève

Je vous remercie, Madame le Coordonateur,

Puisque ma délégation prend la parole pour la première fois, permettez-moi de féliciter le Liban pour l'excellente organisation de toutes les activités entreprises durant sa présidence, et l'Espagne et le Mexique pour le bon déroulement de la présente session.

Nous tenons également à remercier le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Centre International de Déminage Humanitaire de Genève(CIDHG) pour leur soutien permanent au Gouvernement malagasy nous permettant de participer aux différentes réunions sur les armes à sous munitions.

Madame le Coordonateur,

Dans le cadre de la coopération internationale, de l'assistance et de la dépollution, mon pays pourrait mettre à la disposition de la communauté internationale des éléments du Corps de la protection civile pour suivre des stages et des formations adéquates et par la suite appuyer les équipes de dépollution des zones contaminées.

Puisque que j'ai déjà la parole, j'en profite pour annoncer que ma délégation appuie pleinement sa mise en place et estime que, compte tenu de la situation économique actuelle de mon pays et des différentes crises que connaissent plusieurs pays du monde, le modèle hybride paraît le plus convenable.

Madame le Coordonateur,

En outre, Madagascar fait partie des premiers Etats signataires de la Convention sur les armes à sous munitions mais la situation qui prévaut au pays depuis mars 2009 ne lui a pas permis d'achever les procédures relatives à sa ratification.

La mise en œuvre de la Feuille de route de sortie de crise étant déjà entamée, nous estimons avoir les premières élections cette année et de ce fait, nous pourrions reprendre les formalités adéquates qui devraient aboutir à la ratification de la Convention.

Je vous remercie Monsieur, Madame le Président.